

LA TRAME VERTE ET BLEUE

L'urbanisation de plus en plus présente vient fragmenter le territoire. La biodiversité est parfois menacée et la végétation devient vulnérable.

Certaines espèces se retrouvent expulsées de leur milieu de vie.

C'est pourquoi un outil de préservation de la biodiversité s'est créé, appelées les trames vertes et bleues, bien qu'il en existe d'autres.

Depuis 2009, les lois Grenelle I et II instaurent ces trames vertes et bleues dans ce Grenelle environnemental.

L'objectif de ses trames est d'enrayer la perte des espaces de biodiversité.

Ces trames sont donc des réseaux d'aménagement des espaces terrestres et aquatiques (hors milieu marin). Ces espaces sont reliés entre eux par des couloirs dits écologiques, favorisant alors la libre circulation des espèces d'un espace à l'autre.

Ces couloirs peuvent être des haies, des bords de jardins, des bandes enherbées.

Ils permettent donc une continuité écologique au déplacement des populations des espèces.

Ainsi donc, la trame verte va correspondre au milieu terrestre naturel ou semi-naturel. Tandis que la trame bleue, elle est relative aux milieux aquatiques (marais, lac, fleuves, tourbières)

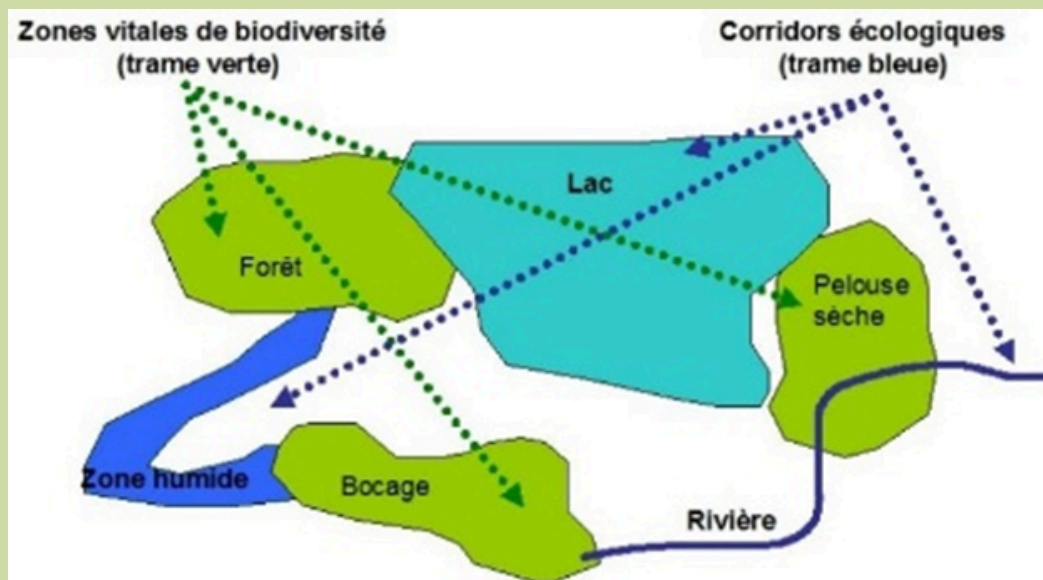


Schéma des trames vertes et bleues

D'autant plus que les besoins ne sont pas les mêmes entre les mammifères, les oiseaux, les insectes, les arachnides. Certains migrent, d'autres hibernent. L'espace de reproduction va parfois différer de celui où ils se nourrissent. Pour assurer le cycle de leur vie, certains animaux vont vivre à cheval entre ces territoires.

L'artificialisation des milieux naturels étant malheureusement présente, ces aménagements environnementaux sont donc à privilégier puisqu'ils présentent de nombreux avantages.

Tout d'abord, ces systèmes écologiques viennent renforcer le territoire avec une connexion entre les réservoirs de biodiversité où celle-ci est la plus riche.

Ensuite, ces trames promouvoient la présence de nombreuses espèces (coccinelles, abeilles, libellule par exemple). Elles sont à l'origine de la pollinisation, du recyclage de matière organique et au contrôle biologique, un travail non négligeable pour nos écosystèmes et tout aussi important pour les agriculteurs.

Alors un autre point essentiel, est que ces réservoirs de biodiversité sont des lieux ressource pour la flore. Du fait comme ces lieux sont préservés, la fertilisation des sols se voit bonifiée. En effet, les sols améliorent leur propriété à la fois physique et chimique et viennent de ce fait apporter aux plantes les éléments nutritifs dont elles ont besoin. Une fois la structure des sols améliorée, en cas de pluie, l'absorption des eaux se fait plus facilement et le risque d'inondation est ralenti. Qui plus est, lors des saisons estivales, ces zones deviennent des sources de fraîcheur. La végétation étant également responsable de ces zones fraîcheurs. Il est donc primordial de ne pas venir les polluer (déchets alimentaires, plastique, produits toxiques et ménagers). Cueillir certaines fleurs ou plantes contribuent à nuire à ce travail prodigué par la nature.

Les trames vertes et bleues sont les plus connues mais il en existe d'autres.

- La Trame Brune » : qui elle va correspondre à la protection et au maintien écologique des sous-sols, donc pour les insectes qui vivent sous terre mais aussi
 - La Trame Jaune : elle vise les milieux cultivés.
 - La Trame Noire : concerne la vie nocturne.
 - La Trame Blanche : elle concerne la pollution sonore et veiller à la limiter.
- Toutes réunies ces trames sont appelées « trames arc-en-ciel ».

L'érosion de la biodiversité est bien réelle. La préservation animale et végétale est primordiale au bon fonctionnement d'un écosystème. Ces trames sont des atouts à la démarche écologique et agroécologique en permettant le déplacement des espèces. Grâce aux corridors qui appuient la libre circulation des animaux, ces derniers peuvent donc assurer leurs besoins plus sereinement. Il y a plusieurs échelles sur lesquelles nous pouvons intervenir, accroître le dispositif au niveau des fleurs comme le chèvrefeuille, l'origan, la bruyère et la vigne sauvage

